

Actions de pérennité - Exemple

Exemple 1 :

Projet : Soutien à l'éducation secondaire des jeunes filles du bidonville de Kibera, sensibilisation à la question du genre et développement d'un partenariat avec DADREG, pour la scolarisation des jeunes filles de la décharge de Nairobi, Kenya (KGSA).

Le projet se déroulera sur une période de deux ans. C'est la deuxième fois que la KGSA met en place des sessions de sensibilisation à l'égalité des sexes et à la masculinité positive. C'est donc un véritable engagement de la part de la KGSA pour tenter d'apporter des solutions pérennes aux problèmes de l'inégalité homme/femme. Le projet veut avoir des effets durables notamment par une diminution de la discrimination envers les femmes et par une augmentation du soutien apporté par les maris et les pères à leurs femmes et à leurs filles.

C'est un travail de longue haleine qui nécessite beaucoup de temps. Ainsi, 2 années ne sont pas suffisantes, c'est la raison pour laquelle cette activité est de nouveau reconduite nourrie de l'expérience de la première phase.

La KGSA se propose de nouveau d'effectuer un suivi des sessions de sensibilisation via des rapports internes effectués à différents intervalles de temps. Ce suivi sera réalisé par les personnes accomplissant les sessions. L'impact de la formation de sensibilisation sera mesuré via le succès des ateliers auprès des bénéficiaires.

Les élèves eux-mêmes deviendront, à terme, des acteurs de la sensibilisation en menant des ateliers sur l'égalité de genre et la masculinité positive à destination de la population. La KGSA s'engage à les aider.

L'impact des ateliers de sensibilisation sera mesuré par des rapports réalisés par la KGSA, des questionnaires et interviews menés auprès de la communauté de Kibera. Tous les instruments de suivi mis en place permettront de capitaliser l'expérience, de l'analyser et d'y apporter des améliorations.

Exemple 2 :

Projet : Extension de l'internat filles du centre administratif d'Ampasipotsy, Madagascar (ASA).

L'objectif principal du projet est une éducation solide et continue des bénéficiaires dans les meilleures conditions ce qui permettra leur autonomisation au sein des villages.

L'autonomisation du partenaire est aussi importante et ce projet accompagne ASA dans sa démarche d'indépendance.

La maintenance globale des infrastructures nouvellement créées sera à la charge de l'ASA et du FRAM (collectif des parents d'élèves) qui prendra en main les petits entretiens divers (changements/remplacements des pièces ou accessoires, etc.) de ces infrastructures. Cet apport sera valorisé comme une sorte de contribution des bénéficiaires. Ce collectif (FRAM) assurera le rôle de co-gestionnaire de cette nouvelle infrastructure et veillera à son bon fonctionnement.

OUTILS – PHASE 1 : PROGRAMMATION

Exemple 3 :

Projet : Renforcement des capacités et autonomisation des femmes rurales.

Le niveau des ressources générées pourra permettre de rémunérer le personnel chargé de gérer les activités productives, en particulier le ou la responsable de la Centrale d'achats et de vente.

Les sessions de formation technique et artisanale seront organisées avec les organismes de développement, en particulier ceux chargés du développement rural et des programmes du genre. La participation aux stages sera cofinancée d'une part par les bénéficiaires, de l'autre, par les revenus de CADRI.

Un fond provenant des pourcentages perçus sur les transactions commerciales des membres sera placé dans une institution bancaire et servira de fond de garantie.

L'Association pour la Promotion de CADRI qui supervise et coordonne les activités est la garante de la pérennité de cette action.

Exemple 4 :

Projet : Accès durable à l'eau potable et à l'assainissement et amélioration de la sécurité alimentaire pour les communautés rurales de la municipalité de Machacamarca, Bolivie.

-Durabilité sociale :

Le projet vise en particulier les populations les plus démunies.

La durabilité sociale de ce projet se concrétisera grâce à l'impact sur l'éducation des jeunes qui passent actuellement une grande partie de leur temps à se déplacer, parfois sur des chemins difficilement praticables et non sécurisés au détriment d'une éducation scolaire adaptée à leur âge. Ce projet constituera un cas d'école pour les villages environnants et assurera une stabilité sociale chez les familles des bénéficiaires.

Les bénéficiaires recevront une formation sur la construction et la maintenance des équipements. Ils pourront ainsi en assurer la correcte utilisation et les réparer, si besoin.

La pérennité du projet sera assurée par un « Comité de services basiques » composé des représentants des autorités de la région ainsi que de chaque famille bénéficiaire qui participera à la construction de l'ensemble des infrastructures. Le Comité de services basiques sera créé au début du projet et il assurera la maintenance des infrastructures, leur réparation et transmettra les connaissances acquises en termes d'assainissement et d'hygiène.

Ce comité procèdera à l'estimation des dépenses de maintenance et de réparation si nécessaire.

-Durabilité économique :

Le Comité de base/gestion se chargera de récolter l'argent nécessaire à la maintenance ou la réparation des infrastructures lorsque celle-ci sera nécessaire.